

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2021 (version texte)

LE RETOUR A LA VIE

Après une année 2020 qui nous a laissé exsangues, marqués par le passage meurtrier de la 2^e vague du COVID entre novembre et décembre, l'année 2021 était presque une année tranquille ! Si le COVID a continué à rôder autour de l'institution –il est d'ailleurs revenu en toute fin d'année, les effets de la vaccination et les mutations du virus l'ont rendu beaucoup moins offensif, et c'est tant mieux. Nous avons redécouvert tout au long de l'année une vie de plus en plus normale, avec reprise de la plupart des prestations et activités -pour autant qu'elles aient été suspendues avant.

Ce virus a toutefois marqué indirectement mais fortement la vie de l'institution par un effet secondaire persistant, celui des lits vides, que nous avons eu toutes les peines du monde à occuper à nouveau, d'autant plus que c'est tout le secteur des EMS qui a été touché (plus de 200 lits vides à Genève à un moment). Il a fallu revoir notre pratique d'admission et identifier des solutions pour réduire nos charges. Ces efforts ont porté leurs fruits, mais ont pesé sur le moral de l'institution, peu habituée à une telle incertitude.

Le COVID aura donc à nouveau été un véritable trou noir, qui semblait absorber toutes nos ressources, attention et énergie. Nous espérons que ces quelques pages vous prouveront le contraire !

Et ce rapport est toujours l'occasion de remercier toutes les personnes engagées dans la vie de l'institution. Quelle que soit la nature de l'engagement, il est toujours précieux : MERCI !

LA VIE DE L'INSTITUTION

Il est important de parler des belles choses, qui ont émaillé cette année 2021, dont la pépite a indéniablement été la Fête de la Courge organisée au mois de novembre. Cette fête, la seule ouverte aux familles durant l'année, a été l'occasion de se retrouver, de partager un moment de joie institutionnelle intense. Voir nos personnes résidentes bouger, danser parfois, chanter, pleurer -mais de joie : cela nous a procuré un bien fou.

Les traditionnelles vacances ont également été un rayon de lumière, d'autant plus que nous avons mis en place une bulle sanitaire : non seulement tout le monde était vacciné, mais avec un dépistage au moment du départ, les participants ont pu tomber le masque durant 4 jours. Cela a été magique de passer quelques soirées « comme avant », à se parler et voir un visage de l'autre côté de la table. Ces vacances nous ont amenés à Lucerne, avec un plaisant mélange entre culture, gastronomie et visites.

Si les prestations de base (soigner, nourrir, délivrer les prestations hôtelières) n'ont été que peu altérées par la crise sanitaire -tout au plus aménagées- les activités de l'institution, en particulier celles de l'animation, ont été fortement impactées par le COVID. Le nombre de personnes participantes par activité a été réduit, des animations populaires comme le loto ou des concerts ont été suspendues, les sorties

impossibles, le port du masque obligatoire une bonne partie de l'année. Mais pas de quoi décourager l'équipe d'animation, qui a retrouvé l'essence du travail social qu'est le lien. Des activités à la carte, individuelles, en petit groupe, délocalisées dans les étages, ont été proposées. Quand la personne résidente ne vient pas à l'animation, c'est l'animation qui va à la personne résidente ! Les activités délocalisées ont rencontré un vif succès (certaines personnes résidentes ne vont pas spontanément dans les lieux usuels d'animation). Tous ces changements ont permis de revoir l'idée que « tout doit se faire en groupe » et de découvrir une manière différente et plus riche de faire son travail.

Si le lien physique n'a pas été coupé comme au printemps 2020 avec les interdictions de visite, il a parfois été difficile de le maintenir avec toute l'intensité souhaitée : restrictions d'accès, obligation de présenter un certificat COVID, impossibilité de voyager et donc de venir en Suisse voir son proche. Les alternatives comme les visites virtuelles ont continué à être proposées, et nous avons veillé à restreindre la mobilité de nos personnes résidentes aussi peu que nécessaire ; elles ont ainsi toujours pu sortir librement de l'institution, que ce soit pour se promener ou se rendre dans leurs familles.

INFRASTRUCTURE

Nous évoquions en introduction le trou noir du COVID, mais nous avons trouvé un vrai trou, dans notre restaurant ! Pour des raisons encore en partie inexplicables, le sol du restaurant a commencé à gonfler par endroits, et dans des proportions parfois inquiétantes. Dégât d'eau ou usure de la chape -le bâtiment date tout de même de 1974- nous nous sommes rendus à l'évidence qu'il fallait refaire non seulement le revêtement de sol mais également la chape. Avec l'appui financier du BCAS, notre Fondation propriétaire, que nous remercions ici, nous avons lancé ces travaux au mois d'août, non sans avoir au préalable fait monter une tente sur la terrasse du jardin, qui est devenue le nouveau lieu de repas de midi et du soir, les petits déjeuners étant servis dans notre grande salle du 7^e. Il a fallu revoir les flux depuis et vers la cuisine, et tout s'est remarquablement déroulé. Un grand coup de chapeau à nos personnes résidentes qui après quelques hésitations, se sont remarquablement adaptées à cette situation provisoire, qui a tout de même duré près de 2 mois. Au final un restaurant tout beau tout neuf, avec un sol lumineux en Haltopex®.

Entre fermeture du restaurant et restrictions sanitaires qui nous ont amené à clôturer le jardin, ce dernier est devenu le hotspot de l'institution, aidé par une météo clémente après l'été. C'était une joie de voir tous les bancs investis, et des discussions animées avoir lieu dans tous les coins de verdure, entre personnes résidentes mais aussi avec leurs proches, cet espace étant également ouvert aux visiteurs.

Le passe-plat, qui avait été réparé en 2016, a fait l'objet d'une réfection complète, étant arrivé à un stade d'usure avancé. Ce passe-plat permet en particulier de faire circuler chariots chauffants et vaisselle entre la cuisine, la laverie et les étages dits médicalisés, soit le 1^{er} et le 2^e étage. Ici aussi il a fallu revoir les flux entre la cuisine et ces deux étages, les autres ascenseurs étant déjà bien sollicités autour des repas, pour permettre aux personnes résidentes des autres étages de descendre manger au restaurant, mais aussi au chariot avec les plateaux-repas de monter : l'embouteillage n'est jamais très loin !

Commencés en 2020, les travaux de transformation des espaces de vie et de travail du 1^{er} et du 2^e ont été poursuivis, avec le soutien financier de la Loterie romande pour l'acquisition du mobilier et une partie des travaux. Plus de place, d'espace, une meilleure ergonomie de travail, le résultat est concluant et tant les personnes résidentes que les membres du personnel sont ravis du changement.

Gros consommateur d'énergie, l'EMS Eynard-Fatio a bénéficié de l'accompagnement du programme Suisse Energie et SIG Eco 21, pour adapter l'infrastructure (remplacer les néons par des LED, brise-jets sur les robinets, séchoirs avec pompe à chaleur intégrés, etc.) et surtout sensibiliser le personnel par une petite formation sur les écogestes, formation qui s'est poursuivie et terminée en 2021. Ces efforts ont été payants, c'est le cas de le dire, car la consommation d'énergie a diminué considérablement, représentant

plusieurs dizaines de milliers de francs d'économie. D'autres étapes sont prévues, comme la mise en place d'un détartrage naturel et la rénovation de la ventilation.

ORGANISATION

Depuis novembre, la préparation des médicaments a été externalisée, ce qui renforce encore la sécurité dans la distribution des médicaments, mais représente surtout un gain de temps pour l'équipe infirmière, dont profitent les personnes résidentes, qui plus est sans coût supplémentaire. Après une collaboration fructueuse avec la Pharmacie Gouda de Chêne-Bougeries durant près de 20 ans, c'est dorénavant avec la Pharmacie Bleue de Vérenaz que nous travaillons. Ce changement dans la préparation des médicaments a induit une adaptation de notre interface informatique, nécessitant de former l'ensemble du personnel infirmier à son utilisation.

Autre adaptation en cours, et retardée par le COVID, celle du logiciel qui gère le dossier informatique du résident (DIR), qui basculera début 2022 dans une version mobile (MobiDIR), d'abord dans une phase expérimentale au 2^e étage, puis sauf contretemps à l'ensemble de l'institution. L'objectif est de simplifier le suivi des soins pour chaque résident, mais aussi d'améliorer la communication interne, et la fluidité des prises en charge.

Le BCAS a décidé en 2020 de changer de logo, et proposé à toutes les entités « filles » de reprendre une déclinaison de ce logo. Pour Eynard-Fatio cette bascule s'est faite progressivement en 2021, entre papeterie et différents supports, avec quelques zones qui restent encore à l'ancienne, comme le logo qui est brodé sur les uniformes ou fixé sur la façade du bâtiment !

Chef de cuisine depuis la reprise par Eldora de la cuisine de l'EMS en 2006, Thierry Pertuizet a décidé de quitter ses fonctions, au grand regret des papilles gustatives bien représentées dans l'institution. Un nouveau responsable est entré en fonction en novembre, ainsi qu'un nouveau second en janvier 2022. Cette équipe renouvelée va poursuivre la recherche de l'équilibre entre restauration collective, goût et qualité, sans oublier la gourmandise. A relever qu'une apprentie a débuté en août 2021, une première pour Eldora à Eynard-Fatio.

Autre départ marquant, celui de Chloé Croci Fombella, responsable de l'animation et à ce titre membre de la direction. Elle a gravi tous les échelons de l'animation en presque 10 ans, apportant beaucoup d'énergie et d'enthousiasme non seulement dans les activités de l'animation, mais également dans la vie de l'institution, convaincue de l'importance d'une approche interdisciplinaire et de la nécessité de garder la personne résidente au centre de notre travail.

COVID

La situation sanitaire s'est rapidement améliorée au début de l'année. Les possibilités de faire vacciner les personnes résidentes (d'abord les négatives, puis les guéries du COVID) et le personnel a offert des perspectives réjouissantes, en faisant souffler un vent d'espoir. Avec une couverture vaccinale en constante augmentation, les personnes résidentes ont même pu enlever le masque dès le mois de mai, grand moment libérateur. Et bravo à elles, car elles avaient pour la plupart bien joué le jeu en le portant bravement dans les déplacements au sein de l'institution (seule la chambre était considérée comme privée, donc sans obligation de porter le masque).

Malgré une reprise des admissions, nous avons connu sur une longue période un taux d'occupation trop bas, ce qui a eu des conséquences financières négatives. Dans un premier temps, une démarche collective a été initiée avec d'autres EMS se trouvant dans une situation financière difficile suite au COVID, pour

explorer les possibilités d'un soutien spécifique de l'Etat, à l'instar des cantons de Vaud et Valais qui ont apporté des aides ciblées aux situations réelles de chaque institution. Ce soutien n'a pas été souhaité ou possible, hormis quelques modestes mais toujours bienvenues solutions, comme la possibilité d'accueillir des personnes en séjour temporaire de répit (UATR). Alors que l'Etat se montre parfois très intrusif dans la gestion de nos institutions, il n'a pas souhaité par exemple entrer en matière pour harmoniser le taux d'occupation entre EMS, alors que fixer la cible à 95% pour l'année 2021 aurait permis à la dizaine d'institutions dans la difficulté de bénéficier d'une aide indirecte, qui aurait été indolore pour le secteur.

Le processus d'admission a été progressivement revu et amélioré, pour être plus réactif et agile, avec une inflexion des courbes dès le mois d'octobre, où nous avons commencé à reprendre espoir que la situation allait durablement s'améliorer. A la sortie de l'été, les perspectives sombres ont nécessité de réfléchir à des alternatives pour réduire les charges. Une demande de RHT a été faite, et après plusieurs semaines de va et vient, finalement accordée, mais dans les faits inapplicable, car il aurait fallu renvoyer chez elles des personnes valides, alors qu'elles étaient absolument indispensables dans l'organisation de l'institution, en particulier dans les soins où plusieurs postes étaient déjà vacants. C'était la difficulté d'obtenir de l'aide, vu que nous étions en activité « normale » durant toute la pandémie.

Les postes vacants n'ont pas été repourvus, les dotations journalières réduites, certains horaires raccourcis, les personnes absentes pas systématiquement remplacées, et des collaborations interdisciplinaires ont permis de réallouer des ressources (p. ex. reprise par l'hôtellerie de certaines tâches effectuées par les soignants ou mise à disposition d'une personne de l'animation tous les jours en appui aux équipes soignantes) ; des réductions temporaires de taux d'activités ont également été proposées. Cela a permis au final de réduire les charges de plusieurs dizaines de milliers de francs, et d'avoir un impact significatif sur notre équilibre financier. Avec la satisfaction de n'avoir que marginalement touché aux prestations aux personnes résidentes, et d'avoir maintenu pour l'essentiel notre effectif.

Ces préoccupations nous ont amené à une relative proactivité dans la communication, le directeur passant sur Léman Bleu au printemps pour témoigner des difficultés rencontrées. Une dépêche de l'ATS parue fin octobre a mis en lumière la situation des EMS comme le nôtre, créant un certain buzz dans les médias romands. Finalement, Eynard-Fatio a été volontaire pour le tournage d'une vidéo mandatée par l'association faitière suisse Curaviva pour montrer la vie dans une institution par temps de COVID : touchant reportage sur l'humanité qui règne dans l'institution.

Sur le plan sanitaire, la vaccination a été un marqueur important dans la diminution de la crainte d'une nouvelle vague meurtrière. Dans un premier temps, les vaccinations ont été effectuées directement dans l'institution, avec un dispositif géré par notre responsables des soins et une infirmière dédiée vaccination, avec l'appui d'autres collègues pour garantir le suivi d'un nombre élevé de vaccination, sans oublier l'appui administratif de la protection civile. Cette campagne de vaccination, qui a permis à plus de 80% des personnes résidentes de se faire vacciner, a toutefois montré quelques attitudes réservées face à la vaccination parmi le personnel, vacciné à plus de 70%.

A la sortie de l'été, le canton de Genève a pris des mesures touchant tant les visites que le personnel des EMS, rendant obligatoire le certificat COVID, les alternatives étant un dépistage préalable, gratuit. Pour le personnel non vacciné, un dépistage hebdomadaire a été mis en place, d'abord dans l'institution, puis, après quelques semaines, externalisé. Ce dispositif, pour rassurant qu'il puisse paraître, n'aura pas permis de détecter préventivement des positifs asymptomatiques. Quant aux visites, l'obligation de contrôler le certificat COVID nous a obligé à refermer l'entrée côté jardin, restreindre les horaires de visites afin de pouvoir mettre en place un contrôle à l'entrée de l'institution 7j/7. La grande majorité des visiteurs jouant le jeu, nous avons abandonné le contrôle le week-end, faisant confiance aux personnes en visite. Les possibilités de prendre un repas avec une personne résidente étaient -comme à l'extérieur- réservées aux personnes vaccinées ou guéries. On peut s'interroger si ce dispositif lourd et consommateur de ressources

était proportionné et s'il a finalement protégé l'institution et ses résidents ou au contraire péjoré le lien avec les personnes qui par choix ou par nécessité ne pouvaient répondre aux exigences d'accès.

L'évolution des recommandations a été une valse à plusieurs vagues, avec chaque fois la nécessité d'adapter notre dispositif, d'informer le personnel ou les proches. Nous avons privilégié une approche fluide, en évitant les zig-zag dans les recommandations, quitte à prendre quelques libertés avec une interprétation trop littérale, à l'image des certificats de vaccination « non reconnus », alors que la personne avait été correctement vaccinée, mais dans un pays extra-européen. Et cerise sur le gâteau sanitaire, l'application de règles différentes selon le pays de résidence n'a pas toujours été aisée, chaque système (suisse ou français) ignorant superbement les règles de l'autre.

Nous avons constamment veillé à informer régulièrement les familles et les proches, au moyen d'une communication électronique hebdomadaire, appréciée par ses destinataires. Cela a permis de tenir informé, de manière claire et transparente, ce qui était rassurant.

Nous ne savons pas combien de temps le port du masque sera nécessaire, mais nous aurons appris l'importance d'avoir des stocks suffisants de matériel de protection, même si leur budget a pris l'ascenseur depuis deux ans (masques, blouses, gants, solution hydroalcoolique).

Et en décembre 2021, coup de tonnerre dans un ciel déjà assombri par la 5^e vague, avec à nouveau des cas COVID+ parmi nos résidents, nous rappelant des souvenirs funestes. L'expérience acquise durant les vagues précédentes nous a permis de répondre à cette situation avec sérénité, prenant les mesures d'isolement et de prise en charge de manière presque routinière, notre dispositif COVID ayant eu le temps d'être pratiqué et amélioré. Nous avons procédé à un dépistage à grande échelle (toutes les personnes résidentes en quelques jours, ainsi qu'une partie du personnel), sans présence de foyer (cluster).

PERSONNEL

Nous avons terminé l'année avec 83.68 postes équivalents plein temps (au budget 90.48) pour 100 personnes employées. Dans le personnel fixe (hors CDD), 2 personnes ont été engagées (pour 1.6 EPT) et 8 ont quitté l'institution (6.3 EPT). Le taux de rotation se situe à 4.76, donc personnel stable. Parmi les motifs de départ, 2 retraites, 5 démissions et 1 licenciement. A noter qu'en raison d'un taux d'occupation demeuré bas pendant plusieurs mois, certains postes n'ont pas été repourvus en 2021 (les recrutements ont repris dès janvier 2022). Le taux d'absentéisme global pour maladie et accident est plus élevé qu'en 2020, de 9.69%, respectivement 8.16% si l'on exclut les cas liés à une grossesse.

Malgré la situation sanitaire et son lot d'incertitudes, l'EMS a continué d'accueillir stagiaires et apprentis dans les différents secteurs, en provenance des écoles HES et de culture générale, ainsi des OrTra du domaine santé-social et de l'intendance, de certaines associations de réinsertion (EPI, OSEO, TRT notamment) : 16 stagiaires au total dans les secteurs des soins, de l'animation, de l'hôtellerie et de l'administration, pour des durées allant d'une semaine à six mois, soit l'équivalent de 2.83 EPT ainsi que 5 apprentis dans les secteurs des soins et de l'animation. Ces derniers représentent 3.39 EPT en 2021, soit 3.94% des EPT globaux dont 1.82 EPT pour les soins).

Parmi les formations réussies, citons un apprenti ASE et un apprenti ASA qui ont tous deux obtenu leur diplôme (un CFC et une AFP) en juin. L'offre de formation continue, déjà réduite par la pandémie, a également pris un tournant technologique majeur, avec de nombreuses séances en « distanciel », ce qui nous a d'ailleurs amenés à réfléchir d'une façon globale à la transition nécessaire vers une digitalisation et donc un accompagnement du secteur (groupe de travail Fegems). Les jours de formation continue du personnel fixe s'élèvent à 87.50 (en légère hausse par rapport à 2020, mais encore loin du volume normal). Malgré les aléas du virus, nous avons poursuivi la formation intra-muros à l'outil relationnel « la musique

des mots et des gestes », offerte depuis plusieurs années. De même, nous avons pu réitérer une formation (après une première expérience positive en 2017) permettant de mieux faire face à des cas de violence en EMS envers le personnel : les employés du secteur des soins, ceux de la restauration, ainsi que ceux de l'animation ont donc bénéficié d'un coaching ciblé. La sensibilisation aux écogestes, interrompue en 2020, a été remise sur pied, avec les derniers collaborateurs concernés. Sans oublier bien entendu les formations internes concernant notamment les mesures d'hygiène en milieu de soins, dont on a vu l'importance cruciale au cours des deux dernières années.

DONNÉES STATISTIQUES PERSONNES RÉSIDENTES

Nous avons accueilli 43 nouvelles personnes résidentes en 2021, dont 31 femmes et 12 hommes. Sur ces 43 personnes, 4 ont fait un séjour temporaire de répit (UATR). Cela signifie qu'elles ont séjourné quelques jours à quelques semaines, avant de retourner à domicile. Par ailleurs, 2 autres personnes résidentes sont retournées à domicile, ce qui reste évidemment toujours une possibilité, preuve d'une approche dynamique des entrées dans l'institution. L'âge moyen lors de l'admission était de 85,7 ans, la benjamine avait 64 ans et la doyenne presque 99 ans. A l'inverse, 31 personnes résidentes ont quitté l'institution, dont 21 femmes et 10 hommes, 6 en retournant à domicile, 25 suite à un décès. Dans ce deuxième cas, la personne la plus jeune avait 78 ans, la plus âgée 103 ans. La durée moyenne du séjour était de 3,1 ans et l'âge moyen au moment du décès de 92,5 ans.

La prise en charge des personnes résidentes est définie par les « minutes soins », soit le temps estimé pour les soins donnés au quotidien, représentées en classes dites Plaisir (du nom de la méthode utilisée). Cette classification impacte à la fois l'organisation (plus la classe est élevée, plus la présence du personnel est élevée) et les finances (les caisses-maladie versent un forfait journalier qui varie selon la classe, facturé directement par l'institution). La répartition de ces classes était la suivante entre le début et la fin de l'année 2021 :

Classes	Montant journalier	Nbre au 1^{er} janvier 2021	Nbre au 31 décembre 2021
3	28.80	3	2
4	38.40	7	9
5	48.00	6	6
6	57.60	6	6
7	67.20	7	6
8	76.80	2	9
9	86.40	9	13
10	96.00	9	7
11	105.60	9	10
12	115.20	24	25
Total		82	93
<i>Moyenne</i>		<i>8.85</i>	<i>8.77</i>

FINANCES

L'exercice 2021 se termine par une perte de CHF 160'098, dû principalement à une diminution des recettes liée à un taux d'occupation bas (effet COVID), après déduction du 25 %, soit CHF 53'366, représentant la part à compenser à l'Etat en fin de période quadriennale 2018-2021 (CHF 19'087 à fin 2021). Au vu de la situation sanitaire, cette période a été prolongée de deux ans soit jusqu'à fin 2023 (en lien avec le contrat de prestation nous liant à l'Etat).

Total produits de fonctionnement	CHF	13'394'387
Total charges d'exploitation	CHF	13'528'151
Résultat d'exploitation après thésaurisation	CHF	-160'098

Total du bilan	CHF	3'297'714
Actifs circulants	CHF	2'226'650
Actifs immobilisés	CHF	1'071'064
Total des fonds propres	CHF	2'124'970

Pour l'exercice 2021 et sur décision du Département de la sécurité, de l'emploi et de la santé, le prix de pension à la charge du résident a augmenté de CHF 1, pour passer à CHF 212 par jour et par résident, auquel s'ajoute la contribution personnelle aux coûts des soins de CHF 8 par jour et par résident. Occasion de rappeler que ce sont les personnes résidentes et leurs proches qui représentent plus de la moitié de nos entrées financières, les caisses maladie 20% et le canton de Genève le dernier quart. Les différentes subventions perçues présentent un écart positif de CHF 65'373 correspondant à une subvention complémentaire de l'Etat de Genève pour le matériel de protection ainsi qu'une contribution du fonds cantonal de la Loterie Romande pour des travaux de réaménagement des espaces aux 1er et 2ème étages.

En raison de la situation sanitaire et malgré tous les efforts fournis par l'ensemble du personnel de l'institution, les recettes pension ainsi que les recettes caisses maladie ont été inférieures de 9% par rapport au budget. Le taux d'occupation pour l'année 2021 était de 89.61% contre 98% au budget.

Le coût en personnel et en sous-traitance représente CHF 10'821'199 soit 79.99% du coût de fonctionnement. Les charges de personnel et sous-traitance sont inférieures de CHF 514'495 par rapport au budget 2021 (diminution des charges de personnel de CHF 661'431, augmentation des charges sous-traitants et personnel extérieur : CHF + 146'936). Cette économie est liée à des postes non (re)pourvus et aux diminutions temporaires de taux d'activité reflétant les mesures mises en place afin de réduire au maximum le déficit annuel. Les autres charges d'exploitation totalisent la somme de CHF 2'706'952 (CHF 2'919'194 au budget).

Le litige opposant les EMS et les assurances est toujours en cours. La provision relative aux forfaits LiMA (Liste des Moyens et Appareils) à restituer aux assurances maladie est inchangée et est présentée dans nos comptes pour un montant de CHF 122'716. Depuis le 1er juillet 2018, ces forfaits sont versés et pris en charge directement par l'Etat de Genève, à raison de CHF 3 par jour et par personne résidente moyennant un taux d'occupation de 98%.

Un changement a été opéré concernant le SCI (Système Contrôle Interne) durant l'année 2021. La gestion des liquidités a été adaptée avec l'ajout d'un nouveau moyen de paiement (carte bancaire) afin de faciliter et sécuriser certaines dépenses liées à l'institution (achats externes, sorties avec personnes résidentes). La nouvelle version a été revue et validée par la Commission administrative lors de sa séance du 9 décembre 2021. Nous répondons ainsi aux exigences comptables et cantonales.

Finalement, le « Fonds affecté Alfred Berchtold pour les loisirs des résidents d'Eynard-Fatio », dont le but est toujours de soutenir financièrement certaines dépenses pour nos résidents a été utilisé partiellement durant l'exercice 2021. En effet, afin de financer une partie des vacances de nos résidents du mois de septembre, la direction a validé son utilisation à hauteur de CHF 2'130.

DONNÉES STATUTAIRES

L'EMS Eynard-Fatio est un établissement médico-social accueillant des personnes âgées reconnu au sens de la loi fédérale sur l'assurance maladie (LAMal) et de la loi cantonale sur la gestion des établissements pour personnes âgées (LGEPA). Il dispose d'une capacité d'accueil de 98 lits pour l'hébergement de longs séjours.

Le Bureau central d'aide sociale (BCAS) est **propriétaire du bâtiment**, inauguré en 1974.

L'**exploitation** de l'EMS est assurée par l'Association BCAS Eynard Fatio, qui dispose d'un comité (répondant légal formel), qui désigne une Commission administrative (organe stratégique), sur proposition de l'Assemblée générale, et en détermine les compétences. La gestion opérationnelle est déléguée à la direction de l'établissement.

Le **Comité de l'association** était composé au 31 décembre 2021 de 3 membres :

- M. Philippe Zoelly (Président du BCAS)
- M. Bertrand Tournier (Président de la Commission administrative)
- Mme Christa Balsler-von Rohr

La **Commission administrative** était composée au 31 décembre 2021 de 7 membres :

- M. Bertrand Tournier (Président)
- Mme Christa Balsler-von Rohr
- Mme Diane Devaux (secrétaire générale du BCAS)
- Mme Marie-Laure Naville
- M. Pierre Belloni
- M. Charles Lassauce
- M. Baudouin Legast

Participent ex officio aux séances de la Commission administrative :

- M. Florian Hübner, directeur de l'EMS Eynard-Fatio
- Dr Laurent Gauthey, médecin-répondant de l'EMS Eynard-Fatio

La Commission administrative s'est réunie à 8 reprises en 2021, les 3 premières séances de l'année se sont tenues en visioconférence.

La **direction opérationnelle** de l'EMS Eynard-Fatio était composée des personnes suivantes en 2021 :

- M. Florian Hübner, directeur
- Mme Chloé Croci-Fombella, responsable de l'animation (jusqu'au 31.12.2021)
- Mme Maria Dupont, responsable hôtellerie (intendante)
- Mme Françoise Martin, responsable soins (infirmière-chef)
- Mme Manuela Ward, responsable administration (ressources humaines)

Des rencontres régulières ont lieu avec le médecin-répondant, le Dr Laurent Gauthey.